

Université de Moncton

Régime de retraite des professeurs,
professeures et bibliothécaires

Projet d'actualisation
du régime de retraite

Présenté par Conrad Ferguson
4 février 2011

MORNEAU
SOBECO



> Ordre du jour

- > Mise en contexte
- > Buts de la présentation
- > Situation actuelle
- > Paramètres initiaux à considérer
- > Rôles
- > Plan de travail
- > Communications
- > Prochaines étapes

> Mise en contexte

- > Régime de retraite :
 - pas examiné en profondeur depuis la fin des années 1980
 - le plafond actuel est maintenant de beaucoup inférieur au salaire final de la plupart des participants et participantes
 - les cotisations sont élevées
- > Actualisation du régime semble nécessaire
- > Comité de retraite a approuvé un plan de travail développé avec l'aide de Morneau Sobeco pour examiner le régime de retraite en profondeur
 - Sous-comité créé pour faciliter l'avancement du projet

> Buts de la présentation

- > Présenter le projet approuvé par le comité de retraite
- > Assurer une bonne compréhension des enjeux, limitations et défis liés à un projet d'actualisation du régime de retraite
- > Expliquer le plan de travail
- > Expliquer les rôles des diverses parties impliquées
- > Recevoir vos commentaires

> Situation actuelle

- > Régime à un déficit sur base de continuité et de solvabilité
- > Cotisations sont élevées, possiblement près de la limite de tolérance des participants et participantes et de l'Université
- > Prestations pourraient devenir inadéquates pour les participants et participantes qui sont à plusieurs années de leurs retraites
- > Déplafonnement n'est pas possible pour le service passé en ce moment (dispense des paiements de solvabilité serait éliminée)

> Paramètres initiaux à considérer

Tentative de définir objectif préliminaire

Développer un régime de retraite qui reflète les besoins des participants et participantes tout en respectant :

- Contraintes budgétaires des participants, participantes et de l'Université (tolérance du risque)
- Besoin de gérer la volatilité financière
- Lois applicables

> Paramètres initiaux à considérer

- > Besoins peuvent varier grandement selon les préférences individuelles
 - revenu nécessaire
 - âge de retraite
 - activités après la retraite, etc.
- > Régime collectif à prestations définies est un outil efficace pour aider les participants et participantes à rencontrer leurs objectifs

> Paramètres initiaux à considérer

- > Impossible de satisfaire tous les besoins dans toutes les situations
 - certaines priorités devront être établies
 - certains choix devront être avancés avec les raisons supportant ces choix
- > Limitations imposées par la loi sur les prestations de pensions
- > Limitations et opportunités offertes par la loi de l'impôt
- > Niveau de cotisations moyennes jugé abordable pour tous
- > Variations dans les cotisations jugées acceptables pour tous
- > Prestations adéquates (à définir)

> Rôle du comité

- Établir les principes de base
- Examiner les analyses et former une opinion
- Discuter des choix et enjeux afin d'identifier les motifs supportant les recommandations du comité
- Établir les ordres de priorités et préférences
- Informer les associations représentant les participants et participantes (ARPP)
- Rencontre avec participants et participantes
- Autres, à discuter

> Rôle du consultant

- Piloter le projet
- Faire les analyses et préparer les présentations et rapports requis
- Guider le comité dans ses discussions et recommandations
- Participer, au besoin, aux communications avec les associations et les participants et participantes

> Plan de travail et budget

Étape	Descriptions	Résultats visés
1	Situation actuelle et principes de base	<p>Comprendre risques, limitations et enjeux</p> <p>Énoncé de principes</p> <p>Éléments à considérer (âge de retraite, indexation, etc.)</p> <p>Compréhension des modes de gouvernance</p> <p>Préférences initiales pour rôle du comité à l'avenir (gouvernance)</p> <p>Examen du régime actuel</p>
2	Paramètres du régime actualisé	<p>Analyse des besoins de revenu à la retraite</p> <p>Prestations minimales et désirées</p> <p>Retraite progressive</p> <p>Priorités pour prestations accessoires</p> <p>Trois ou quatre formules à considérer</p>

> Plan de travail et budget

Étape	Descriptions	Résultats visés
3	Évaluation des coûts	Coûts des formules préliminaires Formule préférée à ce stade-ci Options possibles Hypothèses économiques pour analyse stochastique
4	Étude stochastique d'appariement actif et passif	Compréhension de la nature et étendue du risque Examen du niveau de tolérance du risque Stratégies de gestion de risque Éléments prioritaires d'une formule future

> Plan de travail et budget

Étape	Descriptions	Résultats visés
5	Développer politique de financement et de prestations	Paramètres d'une politique placements Paramètres d'une politique de financement Paramètres d'une politique de prestations Proposition pour une formule future
6	Discussion avec direction et participants et participantes	Analyses additionnelles, si nécessaire Approbation d'un régime actualisé
7	Règlements, politiques et gouvernance	Préparation et approbation de tous les documents requis
8	Implantation et suivi	

> Plan de travail et budget

<u>Étape</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Date visée</u>
1	Situation actuelle et principes de base	À déterminer
2	Paramètres du régime actualisé	À déterminer
3	Évaluation des coûts	À déterminer
4	Étude stochastique d'appariement actif et passif	À déterminer
5	Politique de financement et de prestations	À déterminer
6	Discussion avec direction et participants et participantes	À déterminer
7	Règlements, politiques et gouvernance	À déterminer
8	Implantation et suivi	janvier 2012

> Communications

- > Transparence et communications claires sont essentielles à la bonne conduite du projet
- > Informer et expliquer aux ARPP, direction et participants et participantes:
 - Raisons pour le projet
 - Nature et étendue du projet
 - Objectifs préliminaires
 - Ce que le projet ne changera pas
 - Ce que le projet pourrait changer
 - Répondre aux questions

- > À l'étape 6, communiquer les recommandations du comité à la direction et aux participants et participantes:
 - Résumé du travail accompli
 - Sommaires des résultats des analyses
 - Recommandations et raisons supportant celles-ci
 - Obtenir commentaires et suggestions pour analyses additionnelles, si nécessaire
 - Répondre aux questions
- > À la fin du projet, rapport final avec documents nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations approuvées.

- > Avez-vous des questions additionnelles sur la démarche?
- > Avez-vous des suggestions additionnelles à faire au Comité de retraite?
- > Autres commentaires?